

Règlement du Tournoi Jeunes kayak polo.

Le tournoi est organisé sous l'égide du comité directeur CRCK Sud Provence Alpes Côte d'Azur. L'objectif est de permettre aux jeunes de toutes les clubs de la région de se rencontrer.

ORGANISATION :

- La durée sur 1 journée est en fonction des sites retenus et du nombre d'équipes ou jeunes inscrits.
 - Le tournoi est organisé par un R1, assisté éventuellement par un R2. Son rôle consiste à valider le programme des matchs proposé par le référent du club organisateur lors de chaque journée. Le R1 valide également les résultats et le classement de chaque journée. De même, il établira le classement final.
 - Un référent du club organisateur est désigné. Il est l'interlocuteur unique du R1. Il a en charge l'organisation matérielle de la journée notamment la réservation du site, le montage du tournoi. Il propose au R1 un programme des matchs permettant d'établir un classement des équipes ayant participé au tournoi.
 - Le référent du club organisateur peut éventuellement être le R1 du Championnats.
- Les équipes inscrites pourront être composées de joueuses et joueurs des catégories d'âges suivant : **8-14 ans**.
- Tous les joueurs ou joueuses devront être à jour de leurs licences FFCK.

Le nombre d'équipes invité sur le championnat sera déterminé par le R1 en fonction de la capacité d'accueil des sites. Cette capacité d'accueil s'entend par le créneau horaire et le nombre de matchs nécessaires. Les premières équipes inscrites seront prioritaires.

FRAIS D'INSCRIPTION :

Le CRCK a acté qu'il n'y aurait **pas de droits d'inscription pour l'année 2024**.

ARBITRAGE :

Les règles d'arbitrage seront celles du règlement fédéral (Hors mis le Time-shoot).
Chaque équipe devra fournir au moins un arbitre + 2 juge de ligne + 2 juge de table. Les arbitres et juges peuvent être aussi joueurs.

DEROULEMENT :

1^{ère} phase:

Les équipes se rencontrent en matchs Aller simple.
Un classement provisoire sera établi à l'issue de cette phase

2^{ème} phase:

Un système à « l'australienne » sera appliqué:
Le 5^{ème} rencontre le 4^{ème} : le gagnant rencontre le 3^{ème}, le perdant est classé 5^{ème}.
Et ainsi de suite.

Toute réclamation quant au classement sera tranchée en comité directeur selon les règles de votes suivantes :
une voix par club représenté au comité directeur avec prépondérance de la voix du président(e) du CRCKPACA en cas d'égalité de voix.